Image not found or type unknown

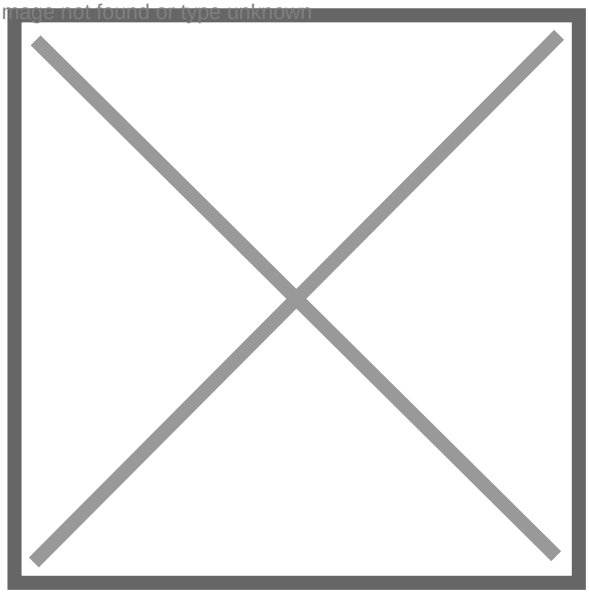

Accident de la vie : chute sur un trottoir

Par **annie03**, le **08/01/2009** à **09:23**

bonjour,

j'ai fait une chute sur un trottoir, dans la rue principale, un manque de goudron à coté d'une plaque a formé un trou d'environ 5 cm de haut ; suite à cette chute je me suis cassé le poignet et je ne peux plus travailler depuis le 17 septembre 2008 et j'ai une prolongation jusqu'à fin février. Je suis conjoint collaborateur (mon mari est peintre en batiment) et le CA a baissé depuis mon arret de travail. Pensez vous que je puisse engager une procédure contre la ville pour obtenir des dédommagements??? pour précision, la police a informé la ville de cet accident et dès le lendemain, le trou a été comblé. Fort heureusement, nous avons l'habitude de prendre des photos sur les chantiers , mon époux a eu la présence d'esprit d'en faire une après l'intervention des pompiers et de la police.

merci de votre réponse
annie

Par **guilotine**, le **08/01/2009** à **14:53**

bonjour San le moindre problème surtout que vous avez le témoignage de la police c'est celluilui la en particulier qu'il faut rechercher,

mieux en réalité entendus que l'accident est dut a un tiers en l'occurrence cellui qui fait les travaux et ou la vile,

le possesseur quoi qu'il en soit du bout de voirie défaillance aller chercher les preuves a la

police pendants vos heurs de sorti legal

et contacter immédiatement le services de la sécurité sociale il sont en bon droit de vous aider de bout en bout,

tous simplement car sa n'est pas a la sécurité sociale d'assurés les défauts d'une tierces personne défaillante,

c'est a cette personne défaillant qu'il incombera de rembourser tous les frais engager par la sécurité sociale,

est pour sa le sécurité sociale peut vous aider tous le long, sous resserve des pratiques de la caisses les caisses fessant chacune un peut se qu'ele veut des petites différence peuvent être noter des renseignements ne couterons rien.

cordialement

Par **annie03**, le **08/01/2009** à **20:24**

merci de votre réponse, à bientot annie

Par **helm**, le **12/01/2009** à **18:30**

Bonjour,
Je suis journaliste pour la chaîne Planète Justice. Pour une émission où l’on traite des problèmes juridiques que l’on peut rencontrer au quotidien. Je trouve votre histoire très intéressante. Accepteriez vous que nous en discutions ?
Voici un mail où vous pouvez me joindre : helene@lpbv.tv

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés